

Métaltemple Aquitaine a un avenir, les banques doivent prendre leurs responsabilités !

Denis Durand,
José Gonzales

Héritière d'une très ancienne tradition sidérurgique puisque appartenant pendant un demi-siècle au groupe Pont-à-Mousson, la fonderie de Fumel (Lot-et-Garonne) a connu depuis trente ans de graves vicissitudes. Après des pertes d'emplois massives, elle a fait l'objet d'une reprise par ses salariés, puis est tombée aux mains d'actionnaires ukrainiens dont la stratégie a mené à un véritable dépeçage. En avril 2009, après la liquidation de l'usine Fumel D, un plan social de 145 licenciements avec la fermeture de la fonderie à plat BMD, l'entreprise a été reprise par M. Gianpiero Colla, actionnaire du groupe B4 Trading UK, pour devenir Métaltemple Aquitaine. À cette époque, la survie de l'entreprise inspirait les plus vives inquiétudes.

Après le traumatisme de 145 licenciements, la clairvoyance et l'acharnement des syndicalistes de l'entreprise ont pourtant ouvert de nouvelles perspectives. 230 salariés travaillent aujourd'hui dans l'usine. La CGT signataire d'un protocole de sortie a obtenu dans un premier temps que les 145 licenciés bénéficient d'une sécurisation des revenus égale à 80 % de leur salaire brut pendant 2 ans dans un parcours de formation professionnelle. Elle a obtenu que le financement de ces formations soit financé pendant ces 2 années.

Dans le deuxième point du protocole, le conseil régional, le conseil général, la communauté des communes du bassin Fumelois, l'État, se sont engagés à préserver cette fonderie à plat sans la démanteler en assurant le « cocooning » pendant une année. Une étude complémentaire vient d'être rendue officiellement sur la relance potentielle et le redémarrage de cet outil. Pour résumer, Renault Trucks ne souhaite pas pour l'instant ramener leurs productions à Fumel après le sabotage des actionnaires ukrainiens.

Par contre, le point très positif c'est que la SNCF est prête à revenir à Fumel avec le marché des sabots et des semelles de freins.

Le combat continue. Depuis le redémarrage de fin 2009, la situation de l'entreprise s'est nettement améliorée. Les clients traditionnels comme Caterpillar-Man-Scania-Iveco, ect., sont restés attachés à l'entreprise grâce au savoir-faire et la technologie spécifique à la fabrication de chemises poids lourds-des chemises marines et industrielles. Sans oublier la fonderie et usinage acier qui, après avoir connu la crise, revient

sur un carnet de commande avoisinant les 6 millions d'euros, grâce à une grosse commande de viroles hydro-alu et des perspectives de développement sur des tubes de dragage de gros diamètre.

Le chiffre d'affaires annoncé à 15 millions au 1^{er} trimestre est passé à 20 millions d'euros avec un carnet de commande pour cette fin d'année de 21,5 millions. Il pourrait atteindre 23 millions d'euros en 2011.

L'espoir renaît pour les licenciés de Fumel D et ce parcours de formation professionnelle n'était ni utopique, ni démagogue puisque déjà 22 de ces salariés ont retrouvé un emploi dans l'usine. La CGT se bat pour que tous les emplois soient stabilisés et convertis en CDI (5 sont passés en CDI à ce jour).

L'avenir de l'entreprise et de ses salariés sera véritablement assuré si l'activité de Metaltemple Aquitaine se développe au-delà des productions qui ont été reprises jusqu'à présent. Par exemple, un projet de fabrication d'engrenages en acier forgé pourrait permettre l'embauche d'une dizaine de tourneurs supplémentaires. Et surtout, la question d'une reprise de l'activité BMD (fonderie à plat) est plus que jamais posée.

Les actionnaires précédents ont délibérément assassiné cette activité en augmentant les prix de vente de 40 à 70 % au moment-même où les commandes s'effondraient lors de la récession de 2008-2009, lorsque la production des constructeurs et des équipementiers automobiles, principaux clients de l'entreprise, s'est quasiment arrêtée.

À Fumel, la production de la fonderie à plat est totalement arrêtée depuis 2008 mais l'outil de travail a été



préservé. Des débouchés potentiels ont été identifiés. La SNCF et son réseau de sous-traitants sont intéressés par les semelles de freins et les sabots que l'entreprise est en état de produire. Le chiffre d'affaires pourrait atteindre 4 millions d'euros la première année, 7,5 millions d'euros la deuxième année et 11 millions d'euros la troisième année. 30 emplois pourraient ainsi être recréés (18 à la production, à temps partiel au début, et 12 dans les fonctions administratives, commerciales, d'études et de maintenance).

Mais la reprise de l'activité suppose des investissements matériels (mise en service d'un four électrique à la place du four actuellement utilisé et différentes adaptations de l'équipement existant). Le montant de ces investissements est évalué à 500 000 euros, à quoi s'ajoutent 400 000 euros de besoin en fonds de roulement.

Le dirigeant actuel de Métaltemple Aquitaine (Gianpiero Colla, PDG du nouvel actionnaire B4 Trading UK) n'exclut pas de s'engager dans ce projet mais il estime ne pas disposer des ressources financières nécessaires.

On se trouve ainsi devant une situation très caractéristique de la crise actuelle de notre appareil productif. Un projet industriel viable existe ; il est soutenu par les salariés et par la population locale ; le patron de l'entreprise pourrait se laisser convaincre. Mais qui va financer ?

La banque de l'entreprise, la Société générale, ne veut rien entendre. Ainsi, cet établissement qui a encaissé 4,9 milliards de pertes dans l'affaire Kerviel sans que sa rentabilité ait jamais été mise en péril décide délibérément de condamner une entreprise saine – et le bassin d'emplois qui l'entoure – en refusant un investissement de moins d'un million d'euros ? Alors que la crise a mis au grand jour les méfaits du capitalisme financiarisé, cette banque – et ses confrères – font toujours le choix de soutenir les marchés financiers plutôt que les territoires et leur population ! Que fait la Banque de France, en

cette occurrence, pour assumer la mission de suivi de l'économie des territoires et des bassins d'emplois à laquelle elle s'est engagée envers l'État dans un contrat de service public ? Que font les pouvoirs publics, les élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux, pour mettre les institutions financières devant leurs responsabilités ?

Ces questions sont d'autant plus actuelles qu'elles concernent d'autres entreprises de la région. C'est le cas de l'entreprise de parquets Marty, installée également à Fumel, qui se trouve également bloquée dans ses projets de développement, à la pointe de la technologie

du bois, faute d'accès au crédit bancaire.

Le Parti communiste français soutient totalement l'action des salariés de Métaltemple Aquitaine, de leurs représentants syndicaux, de leurs élus au comité d'entreprise et de la population du Fumelois, pour le développement et la sécurisation de l'emploi et pour l'avenir de l'entreprise.

Il appelle à renforcer la pression sur la Société générale, sur les autres banques implantées dans le département, sur la Banque de France et sur les pouvoirs publics pour que Métaltemple Aquitaine puisse bénéficier d'un crédit bancaire de 900 000 euros à 0 %, à échéance de cinq ans, pour la mise à niveau de son équipement de fonderie BMD.

Au cas où ces pressions aboutiraient, il demande que la région contribue au succès du projet en apportant sa garantie à l'investissement financé et en prenant en charge une partie des intérêts.

En juillet 2010, le taux moyen des crédits d'équipement à moyen et long terme d'un montant compris entre 304 898 euros et 1 524 490 euros variait, selon la dernière enquête de la Banque de France auprès des banques, entre 2 et 4 %, avec une moyenne de 3,06 %. Il paraît donc parfaitement légitime d'exiger de la Société générale (ou d'une autre banque) l'octroi d'un crédit à 2 %, avec une bonification d'intérêt de 2 % versée par la région pour ramener le taux supporté par l'entreprise à 0 %. Il en coûterait 18 000 euros par an à la région. Cette dépense pourrait être financée par la suppression d'aides inefficaces actuellement distribuées à certaines entreprises sans aucun contrôle de leur effet sur l'emploi et sur le potentiel de développement du territoire.

Ce mécanisme est celui que le PCF propose de généraliser par l'instauration de Fonds régionaux pour l'emploi et la formation (FREF). ■